

## LA COURSE DE CÔTE DE SAINT-JACQUES (1928-1936)

Par Jean-Claude PIERI

En 1926, un groupe d'amateurs passionnés fonde l'Auto-Moto Club Cavaillonnais (AMCC), association qui a pour objectif la promotion des sports mécaniques. Son siège social, installé d'abord au "Grand Café Riche"<sup>1</sup> est transféré à partir de 1929, au "Grand Café d'Orient"<sup>2</sup>.

En 1927, le club fait ses premières armes en organisant la course de côte de Gordes. Suite au succès remporté par cette épreuve, les dirigeants organisent dès l'année suivante, à Cavaillon, la première course de côte de Saint-Jacques. C'est sur un chemin à peine carrossable, dont le président Monier<sup>3</sup> fait bétonner les passages les plus dangereux, que s'élancent les bolides de l'époque. Sur les 1500 mètres du parcours une foule nombreuse et enthousiaste ovationne ces fous du volant qui rivalisent d'adresse et de dextérité soulevant au passage un grand nuage de poussière.

Placée sous l'égide de la municipalité<sup>4</sup> et cautionnée par la presse spécialisée ("La Gazette Sportive", "Provence Sports", "Les Sports de Provence"), cette épreuve va désormais occuper une place prépondé-

Gnome, New Map; cyclescars<sup>5</sup> Darmont, Morgan; voitures de sport ou de course Amilcar, Bugatti, Ford, Samlson, Renault, Rosengart, etc.).

Les pilotes viennent des quatre coins de la région et les Cavaillonnais figurent parmi les favoris: Bastide, Chabas, Brun, Gardiol, sur motocyclettes, Guintini sur cyclecar, Accarie, Hostalery, Aurran, Hugues, Ravaute, etc. sur voitures de courses. Deux audacieuses conductrices, Mlle Monier et Mme Durand, rivalisent avec les hommes dans la catégorie voitures de sport.

A partir de 1932, les engagements sont gratuits mais l'assurance responsabilité civile est obligatoire. Le règlement prévoit même que les concurrents ont le droit d'effectuer une seconde montée à condition de payer une double prime! Chaque véhicule doit obligatoirement porter son numéro d'engagement inscrit en caractères blancs sur un fond noir.

Des séances d'essais se déroulent le matin de l'épreuve entre 8 h et 11 h.

Le départ de la course est programmé à 14 h 30 et une "voiture pilote" ouvre

(Gnome): 1 mn 27s - Vilhet (Salon, sur cyclecar Darmont): 1 mn 34s - Rolland (Aix-en-Provence, sur Bugatti sport): 1 mn 28s. Le meilleur temps général de l'épreuve est établi par le Carpentassien Rey sur Bugatti en 1935, en 1 mn 24s.

Au cours de l'année 1933, l'AMCC connaît de multiples déboires administratifs, notamment avec les nombreuses cotisations<sup>6</sup> impayées et pour lesquelles les rappels à l'ordre restent souvent sans réponse!

De plus, l'Association des Proprié-

souscription publique, ouverte pour "l'amélioration de la montée de Saint-Jacques", permet de recueillir la somme de 5000 fr. permettant d'envisager de nouveaux travaux.

À peine cette affaire classée qu'une nouvelle se présente. Depuis sept ans d'existence la course de côte de Saint-Jacques est organisée à titre officieux, sans que cela n'affecte l'obtention des diverses autorisations (accords municipal et préfectoral, sécurité policière, assistance médicale, etc.). Mais, en 1935, un

En 1936, l'AMCC pense régulariser la situation en inscrivant la course au calendrier officiel de la fédération. Mais ce nouveau statut professionnel impose de nouvelles obligations: d'abord techniques (mise en état

sateurs décident d'annuler l'épreuve et préviennent tous les engagés par télégramme. Un courrier en date du 18 avril, avise la FFSA de la suppression de la course de côte de Saint-Jacques du calendrier sportif.

En 1937, lors de l'assemblée générale, l'AMCC compte 277 membres<sup>6</sup> et le bilan financier laisse apparaître un solde créditeur de 7000 fr., permettant de financer de futurs projets. Mais le jugement défavorable d'une affaire judiciaire en cours depuis 1930<sup>7</sup> décide les dirigeants à cesser toute activité sportive. Après des années 1937 et 1938 sans aucune manifestation, l'AMCC organise au mois de juillet 1939 un rallye touristique à travers le Vaucluse.

Ce sera sa dernière manifestation avant d'être aspirée dans la tourmente de la seconde guerre...

### LES RÉTROSPECTIVES

A l'initiative de trois de ses membres cavaillonnais: Jean-Claude Bonis (1973), Christian Ayasse et Robert Réquiston (1983 et 1985), "L'Écurie des Trapadelles"<sup>8</sup> essaye de relancer la course de côte de Saint-Jacques. Organisées en collaboration avec la municipalité et le Comité des Fêtes, ces épreuves se veulent plus rétrospectives que sportives. Chaque édition réunit pourtant une trentaine de concurrents qui, au volant de bolides d'un autre temps, s'élancent à l'assaut de la colline, sur une chaussée parfaitement asphaltée. Mais la foule d'antan n'est plus au rendez-vous et cette manifestation ne connaîtra pas de suite.

1. Sur le cours Gambetta, actuelle "Brasserie Le Cours".
2. Sur le cours Victor Hugo, ancien magasin Intersport aujourd'hui désaffecté.
3. Marius Monier, entrepreneur de travaux publics à Cavaillon, premier président de l'AMCC.
4. L'association perçoit une subvention municipale annuelle de 1800 fr.
5. Voiture légère produite essentiellement en Europe et aux États-Unis entre 1910 et 1921 et disparue peu avant la seconde guerre.
6. Le montant de la cotisation annuelle est alors de 25 fr. par sociétaire.
7. Demande d'indemnisation déposée par un concurrent suite à un accident survenu lors de la course de Gordes 1930.
8. Association fondée en 1965 à Saint-Rémy-de-Provence par une poignée de passionnés de sports mécaniques, parmi lesquels Maurice Trintignant.

### Légendes photos:

- 1-2-6: Course des voitures en 1935.
- 3: Course des motocyclettes en 1935.
- 4: Course des voitures en 1973.
- 5: Affiches de la course de côte - 1935.



rante pendant une décennie dans la vie sportive cavaillonnaise de l'entre-deux guerres.

La course se dispute par catégories de cylindrées et réunit des véhicules aux marques prestigieuses: motocyclettes Magnat-Debon, Monet-Goyon, Motoconfort, Prester, Terrot; side-cars Bernardet,

préalablement la route pour prévenir les spectateurs de l'arrivée prochaine des coureurs et assurer ainsi la sécurité sur le parcours.

Malgré cette difficile montée, les pilotes réalisent des temps records: Barde (Cavaillon, sur motocyclette Terrot): 1 mn 29s - Amort (Avignon, sur side-car

taires et Chasseurs de Saint-Jacques lui réclame une indemnisation de 1000 fr. pour l'occupation des terrains pour le stationnement des véhicules lors de la course. Le club évite le paiement de ce dédommagement en faisant valoir sa participation financière dans l'aménagement et la sécurisation du chemin. En 1934, une

compte-rendu de presse dévoile les marques des véhicules engagés, provoquant une vive réaction de la part de la Fédération Française de Sport Auto mobile qui argumente que "la publication de telles informations est réservée exclusivement aux épreuves officielles".

et sécurisation de la totalité de la chaussée) et surtout administratives avec la présentation de divers documents (états civils et certificats médicaux concernant les concurrents, caractéristiques détaillées des véhicules et leurs bilans techniques, etc.). Submergés par ces exigences, les organi-